



Intervention de Isabelle Aristide-Hastir

FRGNQ_V_001_005_010

Isabelle Aristide-Hastir aborde la question de la prise en charge des archives privées par les Archives nationales ayant ouvert un département spécifique de traitement pour ce type d'archives depuis cinq ans. Les fonds d'archives privés sont généralement peu volumineux, parfois incomplets et constitués de supports extrêmement variés (supports papier ou numérique). cela pouvant poser des difficultés de traitement et de communication des fonds. Le cas particulier du traitement des archives numériques a été évoqué. avec les difficultés

Contexte : [Les archives de l'immigration, un défi pour demain. Parcours de Saïd Bouziri \(1947-2009\) \(colloque\) \(collection audiovisuelle\)](#)

Comment archiver aujourd'hui ?